

tra, bénédiction lui apporte ces grands bienfaits; qu'elle la rende digne de conserver ses anciens privilèges, dont le premier est d'être toujours tout entière catholique.

LÉTTRE DE PARIS

Correspondance particulière du Journal de Roubaix

Paris, mardi 12 janvier.

Le ministère des morts-vivants, comme dit un journal du matin, le ministère des décapités-parlants, comme disait irrévérencieusement un membre du centre gauche, restera tout entier en fonctions jusqu'à ce que la Chambre se soit prononcée sur les lois constitutionnelles; même M. de Chabaud-Latour, sur les instances de ses collègues, aurait consenti à garder la signature des actes qui ressortissent de son ministère jusqu'à la nomination de son successeur. Mais il n'y verra pas personnellement dans le débat qui surgira en séance publique.

La loi des cadres va servir d'intermédiaire entre le premier et le dernier acte de la crise gouvernementale; elle paraît devoir ne provoquer que des débats assez pacifiques, et en tout cas on croit que deux ou trois séances suffiront, surtout si certains comparaisons comme M. Jean Brunet ont le bon goût et surtout la sagesse de ne pas jeter dans la discussion l'inutile surcharge de leur éloquence. Même il faut constater que, tant l'Assemblée s'est montrée pendant de longs mois, désireuse d'ajourner tout examen des lois d'organisation du septennat, autant elle manifeste d'empressement à en finir au plus vite. C'est toujours ainsi; du reste, le désir des conservateurs de l'Assemblée se trouve stimulé par les dispositions connues des groupes de la gauche.

Les réunions d'avant-hier et d'hier de la gauche républicaine et de l'Union républicaine n'ont adopté aucune résolution, mais on sait que les groupes de la gauche ne doivent pas s'opposer à une seconde lecture du projet Ventavon. Le débat, croyons-nous, sera vivement mené; il ne s'agit pas de développer des théories de gouvernement et les longs discours ne trouveraient pas faveur devant l'impatience de l'Assemblée. Tout se réduit à une simple opération de scrutin: l'Assemblée veut-elle passer à la seconde lecture du projet de loi sur la transmission des pouvoirs? La question est très-simple et, par une majorité de non, la Chambre entrera les lois constitutionnelles.

Que se passera-t-il ensuite? Voici ce que se dit à cet égard: aussitôt après le vote, le nouveau cabinet sera formé ou plutôt prendra possession officiellement des différents postes ministériels, car on peut le considérer comme constitué dès à présent. Vraisemblablement le chef du cabinet proposera à l'Assemblée de voter les lois de finances dont l'urgence est incontestable, puis de se séparer pour deux mois et de se réunir seulement après Pâques. Pendant ces nouvelles vacances, le gouvernement préparera une loi électorale sur laquelle l'Assemblée aura à délibérer dès sa rentrée. Il y aura plus alors d'inconvénient à ce que l'Assemblée, après une session d'affaires, se déterminât à se dissoudre. Le gouvernement, loin de s'y opposer, l'encouragerait au contraire à prendre cette résolution qu'on pourra qualifier d'héroïque de la part d'un grand nombre d'honorables bien certains de ne l'être pas directs.

Je viens de vous dire que le ministère futur est dès à présent formé: ce n'est pas tout à fait exact, au moins en ce qui concerne un ou deux de ses membres. Ainsi il n'est pas tout à fait décidé que M. d'Audiffret-Pasquier aura un portefeuille dans la combinaison de Broglie-Fourton. Si M. d'Audiffret-Pasquier doit apporter avec lui le concours de quelques membres du centre gauche, il ne manquera pas d'aliéner au cabinet nouveau les voix des députés de l'appel au peuple et de plusieurs membres de l'extrême droite. Un ministère dont ferait partie M. d'Audiffret-Pasquier n'aurait pas chance de vivre quinze jours.

Les journaux radicaux de Paris appuient énergiquement la candidature de

M. Alicot, candidat septennaliste, en faveur duquel s'est dévoué M. Braunhan, candidat républicain. Ils reconnaissent que M. Alicot n'est pas leur homme, mais entre le candidat appuyé par l'administration et le candidat bonapartiste, ils n'hésitent pas: c'est pour eux de deux maux choisir le moindre.

Une question artistique qui intéresse nos départements s'agit ici en ce moment. On sait qu'une exposition des œuvres les plus remarquables que possèdent nos musées de province devait s'ouvrir à Paris le 1er avril. L'idée était originale; mais tout ce qui est original n'est pas excellent et surtout ne plaît pas à tout le monde. Pour réaliser ce projet, le ministre devait naturellement s'adresser aux municipalités de province; or, il paraît que beaucoup ont répondu par des observations qui équivalent à peu près à des refus. Le sort de la future exposition est donc aujourd'hui sérieusement compromis, et le marquis de Chennevières a dû écrire aux municipalités pour leur demander une réponse catégorique avant le 15 janvier.

Nous avons vu que nous ne pouvons blâmer les municipalités récalcitrantes. Nous ne voyons pas qu'il y ait un intérêt national à réunir à Paris les œuvres d'art éparpillées dans nos musées de province. Si c'était un inventaire qu'on voulait dresser, pas n'est besoin de déplacer les chefs-d'œuvre, et si c'est une curiosité légitime qu'on tient à satisfaire au profit des parisiens et des étrangers, et même des provinciaux, les municipalités sont assez fondées à répondre: que ceux qui veulent admirer nos chefs-d'œuvre viennent les visiter chez nous. Ce projet d'exposition nous paraît destiné à tomber dans l'eau.

La Bourse continue de se montrer fort tranquille sur l'avenir; les cours se maintiennent sur nos rentes et le 5 0/0 ferme encore avec une avance de 30 centimes sur le pair, à 100 30.

On travaille avec la plus grande activité, au Palais de l'Élysée, aux préparatifs du grand bal de demain. Ce sera le cas où jamais d'appliquer le mot célèbre: « Nous dansons sur un volcan. »

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Hier soir, une explosion de gaz s'est produite chez MM. Lang et Ulmo, rue du chemin de fer, un ouvrier gazier a été assez grièvement brûlé à la face et aux mains. La flamme s'est projetée sur un rideau et l'on a craint un instant que l'incendie se propagât; on fit sonner le tocsin, une pompe fut amenée, mais tout danger avait disparu.

Un peu plus tard, un feu de cheminée sans aucune importance s'est déclaré dans une maison de la rue Neuve.

L'Assemblée nationale a voté hier le projet de loi suivant: « Jusqu'au 31 décembre 1870 inclusivement, les surlaxes suivantes seront perçues à l'octroi de Valenciennes: »

- » Vins en cercles et en bouteilles, par hectolitre, 0 fr. 50 c.;
- » Alcool pur contenu dans les eaux de vie, liqueurs et fruits à l'eau-de-vie, 10 fr. par hectolitre;
- » Absinthies (volume total 35 fr.) par hectolitre.

Ces surlaxes seront indépendantes des droits de 3 fr. par hectolitre sur les vins, et de 15 fr. sur les alcools et absinthies établis à titre de taxe principale. »

L'exposition des plans pour la construction projetée de l'église du Sacré-Cœur, à Lille, a suggéré à un de nos confrères les comparaisons suivantes sur les dimensions et la construction des principales églises du chef-lieu: Saint-André, longueur totale, 66 m. 80 — du chœur, 27 — 30 — largeur totale, 24 — 13 Saint-Etienne, longueur totale, 61 — — du chœur, 20 — 50 — largeur totale, 24 — Saint-Sauveur, longueur totale, 67 — — du chœur, 27 — — largeur totale, 24 —

— Assez! Hors d'ici les esclaves! Après quoi, baissant la voix: — Cher docteur, dit-elle, vous êtes assez l'ami de mon mari et de notre maison pour recevoir la confiance de ce qui me reste à vous dire et pour nous donner vos excellents conseils. — Tout à la disposition de Vos Grâces! fit l'estimable Bostigo. — Dona Urbana allait accuser Rita d'avoir en toute occasion favorisé ce petit effronté Yoyo. Les preuves abondaient l'une à l'autre enchaînées. Elles paraient des rapports toujours obscurs de la fillette, pour aboutir à la ronde dansée dans le campo de los Canastas au refrain de *Margarita Rita*, et jusqu'à ses émotions actuelles. — Mademoiselle est la bienfaitrice petite châtelaine de la chanson, et moi, la fée Kornadonez, sans doute!... Mademoiselle connaissait à fond toute la mensongère histoire de naissance à Montroulez, de vente par trahison... — Yoyo, Joseph vendu par ses frères, murmura don Ciprian. — Ah! mon oncle, vous aussi! s'écria Rita fondant en larmes. — Assurément, moi aussi, me croirez-vous capable de trouver des ex-

Sainte-Catherine, long. tot., 56 — du chœur, 19 — — largeur totale, 23 — 30 — St-Pierre-St-Paul, long. tot., 42 — — du chœur, 24 — — largeur totale, 24 — 70

Nous ne nous occuperons pas de Saint-Maurice, que ses cinq nef et de récents agrandissements mettent hors de pair, ni de la Madeleine dont le plan est par trop défectueux. Saint-Maurice possède seul un bas-côté et des chapelles au pourtour du chœur, de même que la Madeleine possède seule un dôme. Nous ne parlerons pas non plus de Saint-Michel, l'expérience ayant pas encore consacré des dispositions qui ne semblent généralement pas irréprochables.

Saint-Sauveur et Saint-Herme-Saint-Paul ont trois nef et un transept. Saint-André, Saint-Etienne et Sainte-Catherine ont également trois nef et pas de transept.

Sainte-Catherine est la plus petite de nos églises; comme vaisseau, elle manque totalement de style et de proportions, et ne saurait en aucune façon servir de modèle.

Saint-Sauveur a un plan assez développé, mais l'ensemble et ses proportions laissent fortement à désirer; les trois nef, presque de même largeur et d'égal hauteur, lui donnent un aspect sombre et lourd.

Saint-André a de belles parties, les bas-côtés sont très grandement traités; cette église serait fort belle, si la hauteur de la nef principale avait permis de prendre des jours dans la partie supérieure. La longueur du chœur paraît trop importante.

Saint-Etienne a de très belles proportions et sauf l'absence de transept, elle nous paraît un beau modèle d'église paroissiale.

Saint-Pierre-Saint-Paul, de construction plus récente; a reçu plus de développement comme plan; la nef principale est trop étroite pour la largeur des bas-côtés.

Le mouvement général des voyageurs entre la France et l'Angleterre, par les ports de Calais et de Douvres, pendant l'année 1874, a été de 201,804 passagers. Ce chiffre offre une augmentation de 18,263 passagers sur l'année 1873, et à lui seul représente plus que le mouvement de tous les ports du littoral de la Manche, de France et d'Angleterre.

On a retiré lundi soir de l'abreuvoir Saint-Jacques, à Lille, le corps d'une femme de trente à trente-cinq ans, dont l'identité a été bientôt reconnue. Cette dame, mariée à un boulanger de la ville, appartenait à une honorable famille de Lille, que sa disparition avait jetée déjà depuis trois jours dans la plus grande inquiétude.

La cour d'assises de la Flandre Orientale a terminé l'audition des témoins dans l'affaire d'assassinat où se trouve inculpé, avec l'échevin Vandaele et le bourgeois Barbier, le nommé Stoffyn, ex-marchand de chevaux et de viande de cheval à Lille.

Les débats, qui ont commencé le 14 décembre, pourront être terminés vers le 15 janvier. La culpabilité de Stoffyn semble évidente.

M. Fronty, première basse d'Opéra-comique, du Grand-Théâtre de Lille épouse Mlle Godinho, chanteuse légère. La bénédiction nuptiale sera donnée à l'église St-Etienne, samedi prochain, à 11 heures 1/2.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Un chevalier d'industrie, M. Poissonier, s'est abattu sur Roubaix, où il se disait commissaire en marchandises. Il s'est adressé chez un certain nombre de négociants, demandant de la laine pour le compte d'un tiers dont il ne voulait pas dire le nom dans la crainte de perdre le bénéfice de l'intermédiaire. Il en a obtenu ainsi pour 2,500 francs d'un négociant, 1,800 fr. d'un autre, 80 fr. d'un troisième et 350 fr. d'un quatrième; puis, après avoir vendu ces marchandises à

fameux Yoyo dont on avait tant parlé à Têror, et qu'elle reconnut sur-le-champ, tant à son signalement qu'à son costume. — Ah, vous... Moi, charmée de vous voir. — Grand merci, ma bonne, fit Victor, je viens affranchir cette lettre... — Pour les Palmes?... Sainte-Croix?... Espagne? — Non, pour France. — Ça coûter beaucoup, quatre piécettes à colonnes. — Je le sais et voici l'argent; mais où donc est l'employé? — Lui dormir, cher; tout petit quart d'heure encore, nous causer en attendant. Mais, là, vous paraître tenir gros chagrin; pas possible avec si beau costume... Ah, tornez-vous un peu, joli Yoyo. Ça, belle veste, beau pantalon, belle ceinture, et chemise fine. Vous pas malheureux; et larmes dans les yeux à vous, pourquoi donc, cher ami? — De grâce, interrompit Victor, réveillez votre maître; les miens pourraient partir sans moi. La fâcheuse commère se prit à rire: — Partir sans leur Yoyo, eux! ah! ah! Mais, eux attendre plutôt quinze

il priet à son profit, il passa en Belgique. Il a été sur le point d'être arrêté à Gand, mais il venait de partir quand le mandat arriva. Néanmoins, il ne perdra pas pour attendre. — Deux ans et 200 fr. d'amende.

Révision des listes électorales

Le maire de la ville de Roubaix a l'honneur d'informer les électeurs que des cartes portant leurs noms, prénoms, date et lieu de naissance, profession, domicile, leur seront remises à domicile: il les prie de s'assurer si ces indications sont exactes, puis de retourner les dites cartes au greffe de la Mairie avant le 16 courant.

Les électeurs qui ne recevront pas de cartes devront se considérer comme non inscrits, et réclamer leur inscription du 14 janvier au 4 février: Le bureau du greffe sera ouvert tous les jours de 9 heures du matin à midi et de 2 à 6 heures du soir; le dimanche, de 9 h. à midi; et le 4 février de 9 h. du matin à midi et de 2 h. à 10 h. du soir.

Pour être inscrits sur la liste municipale, les électeurs doivent prouver qu'ils auront deux ans de domicile à Roubaix, le 31 mars 1875.

Il n'est exigé qu'un an de domicile des électeurs mariés en cette ville ou qui paient une des quatre contributions directes.

Quand à l'inscription sur la liste politique, il suffira d'avoir six mois de domicile au 31 mars prochain.

LOUIS WATINE-WATTINNE, Adjoint.

Etat-Civil de Roubaix.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 11 janvier. — Marie Stevens, rue de l'Ermitage. — Jeanne Bohin, rue de la Galle. — Jules Desbarbieux, sonnet des 3 Bords. — Alphonses Laga, rue du Fontenoy. — Marie Bontinck, rue des Vélodécipés. — Jeanne Gouvé, rue de l'Épéule. — Stéphanie Verlinde, rue de la Guingette. — Louis Limbourg, rue du Bois. — Victor Daelman, rue de la Barbe d'or. — Désiré Fay, rue Jacquart. — Émile Delannoy, rue de Lannoy. — Armand Delannoy, rue de France. — Alphonses Mahieu, rue de la Guingette. — Jules Toulemonde, rue Neuve. — Elisa Delaporte, rue du Pile.

Du 12. — Madeleine Scrive, rue Blanche-maille. — Marie Limpers, rue St-Louis. — Maria Delbecq, rue de la Barbe d'or. — Marie Notte, rue Desmet. — Henri Delapierre, rue Saint-Antoine. — Hélène Vandembroecke, rue de Tourcoing. — Henriette Cambier, rue Blanche-maille. — Joanne Vandenberghe, rue de Tourcoing. — Praxille Lecomte, rue la Perche. — Louis Quiévrin, rue de la Perche.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 11 janvier. — Alfred Flipo, 37 ans, entrepreneur, rue du Parc. — Emile Desmet, 49 ans, chapelier, rue de Mouvaux. — Pauline Pennequin, 2 jours, rue du Moulin. — Paul Cochet, 1 an, au petit Beaumont. — Adolphe Emmerlinck, 38 ans, cordonnier, à l'hôpital. — Richard Lepers, 41 ans, tisserand, à l'hôtel-Dieu. — Louis Mariette, 23 ans, tisserand, rue de France. — Auguste Vancalvert, 30 ans, rue Nain. — Pauline Dupriez, 67 ans, ménagère, rue de la Galle. — Charles Delforge, 77 ans, journalier, à l'hospice.

Du 12. — Edouard Collewart, 4 mois, à l'Épéule. — Charles Bosman, 2 ans, Hôtel-Dieu. — Charles Lepers, 87 ans, fleur, rue Vancanson. — Rosalie Vandamme, 48 jours, rue de l'Alouette. — Josephine Petel, 2 mois, rue Delatre. — Oscar Vanceno, 6 ans, Grande-rue. — Louis Olive, 50 ans, tisserand, rue des Longues-Haies. — Rosalie Roland, 27 ans, sans profession, rue Pellart prolongée. — Jacques Lingre, 30 ans, journalier, à l'Épéule. — Marie Dufour, 18 ans, sans profession. — Charles Jonville, 24 ans, menuisier, et Estier Leblanc, 24 ans, lingère. — Désiré Parmentier, 28 ans, lisseur, et Louise Favres, 24 ans, tailleur. — Edouard Prouvost, 30 ans, fabricant, et Pauline Denoyelle, 24 ans, sans profession.

Auguste Lepers, 21 ans, commis négociant, et Henriette Desmet, 18 ans, sans profession. — Florimond Deledicque, 26 ans, cocher, et Marie Baudry, 21 ans, servante. — Adolphe Dupriez, 24 ans, garçon brasseur, et Adele Gouli, 22 ans, tailleur. — Gustave Leclercq, 23 ans, chapelier, et Sophie Méaux, 19 ans, sans profession. — Jean-Baptiste Vandembosche, 22 ans, tisserand, et Clément Paus, 22 ans, soigneur. — Adolphe Prouvost, 29 ans, fabricant, et Fideline Réquillart, 21 ans, sans profession. — Ferdinand Duyck, 36 ans, tisserand, et Sophie Defauw, 24 ans, tisserande. — Honoré Monnier, 29 ans, journalier, et Rosalie Cuvelier, 27 ans, soigneur. — Constant Van Eede, 24 ans, tisserand, et Léonide Hendrix, 18 ans, peigneur. — Emile Busquet, 28 ans, mouleur, et Marie Verhelle, 24 ans, journalière. — Ferdinand Steenput, 25 ans, teinturier, et Elodie Dhont, 23 ans, servante. — Guillaume Deme, 36 ans, fleur, et Marie Janssens, 23 ans, journalière. — Gustave Maryn, 25 ans, tisserand, et Clémence De Hy, 21 ans, peigneur. — Emile Baron, 27 ans, tisserand, et Victoire Pottier, 24 ans, bobineuse.

jours! Perdre leur esclave de luxe, oh! par exemple! Vous leur avoir coûté assez à retrouver! — Lola, par la porte entre-bâillée, écoutait le dialogue: — A ma place, pensait-elle, comme Calisto rirait! — Victor insistait. La loquace mulâtresse ne tarissait pas: — Patience! Maître à moi venir tout de suite. Lui bon, mais pas vouloir être dérangé quand dormir. — Je vous en supplie, prévenez-le, car l'heure presse. — Courrier pour les Palmes pas partir avant jeudi; mais voyons voir? Dame Urbana être méchante encore? A savoir, cher?... Dites donc!

Affreux bavardages, malencontreuse sieste, désastreux contre-temps! Sa lettre d'une main, ses piécettes de l'autre, Victor trébuchait, haletant, désespéré. Enfin, pourtant, l'employé parut, s'étirant encore et se frottant les yeux. — Ça, Yoyo même! lui dit sa servante. — Ah! Yoyo, l'esclave de luxe des Farnais. — Le méthodique agent des postes

MARIEURS du 12 janvier. — Frédéric Fortin, 22 ans, receveur de domaines, et Mathilde Le Chevalier de Prévillie, 22 ans, sans profession.

CONVOIS FUNÈRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille ROLAND, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle ROSALIE ROLAND, décédée à Roubaix, le 12 janvier 1875, dans sa vingt-septième année, sont priés de considérer le présent avis comme un simple avis de vouloir bien assister au convoi et service solennels qui auront lieu le jeudi 14, à 9 heures, en l'église Saint-Martin. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pellart prolongée, 119.

Un obit solennel anniversaire sera célébré le jeudi 14 janvier 1875, à midi heures en l'église paroissiale de Notre-Dame pour le repos de l'âme de Monsieur NARCISSE VANOYE, époux de dame ROSE-JOSÈPHE ROUSSELLE, décédé à Roubaix, le 11 janvier 1874, à l'âge de 57 ans. — La famille prie les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, de considérer le présent avis comme un simple avis.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Imprimerie Alfred Robouze. — Avis émanant des deux rédacteurs du Journal de Roubaix.

Classe d'épargne de Roubaix

Bulletin de la séance du 10 Janvier 1875. Sommes versées par 146 déposants, dont 28 nouveaux. — Fr. 19.192. >>> 31 demandes en remboursement. 10.400.40 Les opérations du mois de Janvier sont suivies par MM. Achille Wibaux et François Ernoul, directeurs.

CORRESPONDANCE

Les articles qui suivent n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité du journal.

Monsieur le Rédacteur,

Au moment où nos édiles s'occupent de la confection du budget de 1875, ne croyez-vous point qu'il serait bon d'examiner d'un peu près la question de nos cours publics? Il y a deux sortes de cours publics: ceux qui sont suivis et ceux qui ne le sont pas, ceux qui sont utiles et ceux qui sont inutiles. J'estime qu'un cours qui n'est pas suivi est un cours inutile.

A mon avis, la ville ne doit pas subventionner de cours inutiles.

Le cours de droit commercial, malgré le mérite et le talent incontestable du professeur, n'a pas eu jusqu'ici le don d'attirer des auditeurs. Quelquefois, il y en a un, quelquefois il n'y en a pas. L'expérience est faite et il n'y a pas d'amélioration à espérer. Ne pense-t-on pas que la ville pourrait employer fructueusement ailleurs l'argent qu'elle destine à ce cours?

Agréés, Messieurs, mes civilités.

A. S.

Faits Divers

HISTOIRE CURIEUSE. — Il vient d'entrer à l'hôpital Necker un vieillard, nommé de Senkeisen, dont l'histoire est curieuse.

Les infirmités d'un officier, retraité âgé de 78 ans, ayant nécessité son envoi à l'hôpital, le médecin, en le visitant, a reconnu que cet officier appartenait au sexe faible.

Son secret étant dévoilé, elle n'a plus hésité à raconter son histoire. Lorsqu'elle perdit son père, colonel bavarois, elle avait 14 ans. Son grand-père, baron de Senkeisen, général, commandait un corps d'armée bavarois. Alors, la Bavière était alliée à la France. Par un caprice inexplicable, son grand-père la contraignit à s'enrôler dans un des régiments de sa division. Son avancement fut rapide. Elle fit les campagnes d'Allemagne et d'Espagne. A Waterloo, elle reçut deux blessures assez graves. Ensuite, elle se fit admettre dans l'administration des hôpitaux en qualité d'officier de 2e classe. En 1830, elle reprit du service et partit pour Alger. En 1833, elle se fit naturaliser Française et fit valoir ses droits à la retraite.

Cette femme a de brillants états de service. Ses actions d'éclat lui ont valu des lettres de félicitations des maréchaux Berthier, Angereau, Suchet et du général Dupont pour lequel Napoléon 1er fut si sévère après la capitulation de Baylen.

Mlle de Senkeisen a la voix rude et virile, et toute l'apparence extérieure du sexe masculin.

d'Espagne et Canaries s'assit, essaya ses lunettes, les mit sur son nez et regarda curieusement, sans se presser.

Généralement rien ne presse dans les administrations espagnoles et moins encore aux Colonies. Oh! grâce au ciel, l'on est pas en Angleterre où Temps est Argent. Dans les îles Fortunées le temps fait crédit. On peut y vivre presque sans vêtements, y dormir à la belle étoile sous la plus douce température, et y manger fort peu, car le froid n'y agite point l'appétit. La paresse s'accommoda fort de ce régime dont la gourmandise aurait horreur.

(A suivre)

La Presse Médicale est unanime à recommander le SIROP et le BOBON du docteur CABANES dans les rhumes, bronchites, catarrhes récents ou chroniques, asthme, toux nerveuse et opiniâtre, grippe, quinte de toux de mauvaise nature; toutes ces affections disparaissent promptement sous son influence. Mais c'est surtout dans la Phthisis Pulmonaire qu'il rend de véritables services en procurant au malade un calme si précieux dans cette cruelle maladie; les professeurs Trauseau, Veispan, Demomvilier et Nélaton, l'employaient constamment avec succès. Dépôt dans toutes les pharmacies de France à Roubaix, pharmacie Couvreur. 6984 (p)